

# LE PONTET MAGAZINE

Le magazine qui nous fait aimer Le Pontet - [www.ville-lepontet.com](http://www.ville-lepontet.com)

## UNE RENTRÉE RÉUSSIE

Sécurité

p.4

Éducation et jeunesse

p.12

# SOMMAIRE

**04 SÉCURITÉ**  
La ville investit pour votre sécurité

**06 TRAVAUX**  
Améliorer et embellir

**07 ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE**  
Une ville plus écologique

**09 LE PONTET SOLIDAIRE**  
2 conventions signées au service des plus fragiles

**10 LES SÉNIORS AU PONTET**  
« Les Florales » : une nouvelle jeunesse

**11 MISE AU POINT À PROPOS DE L'USPGA 84**  
La vérité sur la polémique de l'été

**12 ÉDUCATION ET JEUNESSE**  
La ville impliquée à tous les niveaux

**16 LE PONTET RAYONNE**  
Les succès de l'été

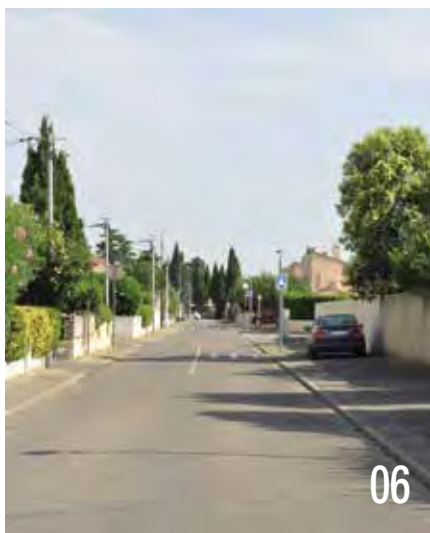
**17 LE PONTET SPORTIF**  
Les fleurons du monde associatifs

**18 DANS VOS QUARTIERS**  
Cassagne et quartier du lac

**19 VOS RENDEZ-VOUS**

**20 TRIBUNES**

**22 CARNET / NUMÉROS SANTÉ**



# EDITO



Madame, Monsieur,

Chers Pontétiennes et Pontétiens,

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, nous sommes entrés dans le temps électoral. La loi qui régit la campagne pour les municipales de mars 2020 prévoit que les revues municipales doivent s'en tenir à une stricte présentation de ce que fait une municipalité et éviter de prendre part à des polémiques nationales. Pour autant, je ne crois pas que dans le cas du journal du Pontet, vous voyiez une grande différence avec nos publications passées. Notre journal spécial consacré au Grand Débat et à l'action des Gilets Jaunes s'inscrivait dans un cadre fixé par l'État. Même si nous avons toujours pris soin de donner tous les moyens possibles aux Gilets Jaunes de notre ville de s'exprimer, nous ne l'avons jamais fait en dehors de ce que permettait notre mandat municipal.

En cette rentrée, un sujet me tient à cœur. Sa source est nationale, mais son impact est local. C'est à ce titre que je reviens dessus. Il s'agit de la décision de l'État de dérembourser l'homéopathie à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et de ne le rembourser qu'à hauteur de 15% avant cette échéance. Dans un communiqué paru dans la presse cet été, j'ai qualifié cette décision "d'incompréhensible et scandaleuse". En effet, 74% des Français y ont recours. Son remboursement ne pèse que 0,06% du total des remboursements de la sécurité sociale, soit environ 126 millions.

Au Pontet, cette décision frappe durement le laboratoire Boiron et ses 45 employés. Ils affirment que cette décision ne fera aucune économie puisque les malades se tourneront vers des médicaments remboursés. Comment imaginer qu'ils ont tort ? Ils ajoutent aussi que cette décision qui vise à mettre en doute l'utilité de leur production est une insulte à leur travail et leur profession. Surtout, à terme, leurs emplois sont menacés.

Dès la nouvelle connue, je leur ai apporté le soutien du conseil municipal. Je tiens à le renouveler ici. Je suis certain qu'une très grande majorité des Pontétiens, au-delà des étiquettes, au-delà de la politique, partageront ce point de vue.

**Joris HEBRARD**

Maire du Pontet  
Conseiller départemental de Vaucluse

**Site internet :** [www.ville-lepontet.com](http://www.ville-lepontet.com) - **Pour nous écrire :** [communication@mairie-lepontet.fr](mailto:communication@mairie-lepontet.fr)



**CHAQUE JOUR, L'ACTUALITÉ DE NOTRE CITÉ  
EST SUR LA PAGE FACEBOOK VILLE DU PONTET.**



Pour ne rien manquer, "likez" la, abonnez-vous à elle. C'est évidemment gratuit et interactif. Comme beaucoup de Pontétiens, n'hésitez pas à vous y écrire !

## La Police municipale a une nouvelle enseigne !



Le bâtiment de la Police municipale est désormais orné de nouvelles plaques sérigraphiées présentant le logo de la Ville, celui de la PM et l'inscription « Police Municipale » sur deux faces de l'immeuble et une supplémentaire à l'arrière du bâtiment qui se trouve à proximité d'un rond-point. Ce nouvel affichage plus moderne, assure une meilleure visibilité, une réelle identification du lieu par la population.



## Barrières BAAVA : un outil supplémentaire au service de la sécurité

La Ville s'est dotée de 20 barrières de sécurité BAAVA (Barrières Amovibles Anti-Véhicule Assassin). Installées sur la voie publique par les services techniques en concertation avec la Police municipale, elles permettent la sécurité des Pontétiens.

En effet, après les dramatiques événements survenus tant en France qu'à l'étranger, et notamment l'attentat islamiste de Nice, le principe de précaution impose l'achat de ces équipements.

Mais, au-delà du terrorisme, ces barrières peuvent être utiles contre les délinquants de la route. Ainsi lors de la fête votive, la police municipale a pris en chasse un chauffard. L'individu s'est finalement retrouvé coincé par une barrière BAAVA. Une fois arrêté, il s'est avéré que l'individu roulait sans permis. **Le coût est de 9 190 € TTC.**



## Succès pour l'opération « Tranquillité Vacances » avec 203 inscriptions

Nombreux sont les Pontétiens cette année qui ont apprécié l'opération « Tranquillité Vacances », initiée par la Police municipale. Car si les vacances sont source d'inquiétude pour les personnes qui partent loin de leur domicile, la Police municipale est là pour veiller sur leur habitation. N'oubliez pas de vous inscrire pour vos prochains déplacements et vous pourrez ainsi partir apaisés !



## Vélos électriques : test réussi !

Pendant deux semaines, les policiers municipaux ont testé deux vélos électriques. Essai concluant ! Le vélo électrique permet à la fois une proximité avec les habitants tout en permettant un champ d'action vaste. Le tout en restant discret !



# ÉDUQUER ET PRÉVENIR : la Police municipale aux côtés des écoliers

*Parmi les nombreuses missions de la Police municipale, l'information des plus jeunes afin de leur apporter des repères de base n'est pas la plus connue, mais pas la moins importante.*



En collaboration avec les enseignants des écoles de la commune et la Gendarmerie nationale, les élèves ont passé leur « permis piéton » et leur « permis internet ». Une belle expérience, très enrichissante en échanges qui a sensibilisé les écoliers à plus de sécurité dans leurs pratiques quotidiennes.

Pour l'année scolaire 2018-19, **237 élèves** en classe de CM2 ont pu profiter du permis internet qui est un programme national de prévention : espace de distraction, internet comporte de nombreux dangers qu'il convient de connaître.

Quant au permis piéton, c'est aussi un programme national de prévention du risque piéton lancé en novembre 2006 par la Gendarmerie nationale et parrainé par la Sécurité routière. Destiné aux écoliers, il vise à renforcer l'autonomie de l'enfant dans le but de réduire le nombre de victimes aux abords des routes.

Après avoir brillamment suivi le programme et réussi les tests, les élèves de CE2 de l'école Charles de Foucauld ont reçu leur permis piéton. Le mardi 18 juin 2019, un gendarme de la Brigade de Gendarmerie du Pontet accompagné d'un policier municipal, a distribué ce sésame aux enfants pour leur plus grande fierté.



## PARTICIPATION ACTIVE pour la journée Police / population

Dans le cadre de la coopération avec le CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) en liaison avec l'association l'Avenir Saint Louisien et d'autres partenaires officiels, une journée a été organisée au centre de loisirs afin de favoriser le contact entre les forces de l'ordre et les plus jeunes. Cela a été l'occasion pour les enfants de découvrir les divers métiers de la sécurité et de participer à des activités grâce, entre autres, à une exposition proposée par le CLSPD.



# RÉNOVATION DES VOIRIES : améliorer et moderniser pour une ville plus sûre et plus belle

Rénovation de la rue des Villas avec mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des trottoirs, ajout de sept places supplémentaires de stationnement aux dix-neuf déjà existantes et réfection totale de l'enrobé pour un coût de **89 886 € TTC**.

Réfection de l'enrobé de la rue de la Matelotte pour un montant de **55 669 € TTC**.

Le quartier de l'Arbalesière entame sa mise

en lumière avec 82 candélabres contre 63 auparavant. Ces nouveaux points de lumière en leds offrent une meilleure visibilité et des

économies d'énergie conformément au Plan lumière de la Ville. Le coût des travaux s'élève à **34 000 € TTC**.



## COMME CHAQUE ÉTÉ, l'ensemble des groupes scolaires mobilise les services techniques de la Ville ainsi que des entreprises pour de nombreuses interventions et ainsi préparer la rentrée des écoliers.

- École élémentaire Henri Bosco : réfection des toilettes filles et garçons et création de deux wc PMR. Changement du portail de l'entrée de la cantine. Investissement total d'un montant de **90 000 € TTC**.
- École élémentaire Louis Pergaud : changement des menuiseries du 1<sup>er</sup> étage des deux ailes du bâtiment pour un montant de **120 000 € TTC**.
- École élémentaire Louis Pasteur : réfection de l'enrobé de la cour et installation de deux jeux et de deux tables pour un coût de **103 000 € TTC**.
- École Marie Curie : rénovation partielle de la clôture pour un montant de **15 000 € TTC**.
- École maternelle Jean de la Fontaine : remplacement de l'éclairage au sein de la bibliothèque : **15 000 € TTC**.



## La Ville s'est dotée d'un nouvel équipement :

Un camion polybenne équipé d'une pince permet désormais aux employés municipaux de ramasser certains encombrants sans se blesser ou de les récupérer à des endroits difficiles d'accès

**Coût : 58 750 € TTC.**



# TRI SÉLECTIF : Lancement de l'opération CLIINK

Le SIDOMRA, porteur du projet pour la région d'Avignon réunie en 3 communautés et 16 communes, a décidé de se lancer dans l'opération de consigne du verre CLIINK.

## De quoi s'agit-il exactement ?

Il suffit de créer son compte sur internet : soit à l'aide de son smartphone sur l'appli CLIINK, soit en retirant une carte disponible en Mairie. Chaque habitant est incité à ramener ses emballages en verre vers un point d'apport volontaire connecté de la commune (1 seul équipement sur 2 sera équipé, à compter de l'été 2019 soit 300 colonnes à verre sur 600). C'est ce que l'utilisateur faisait précédemment, et cela ne va pas changer fondamentalement le geste de tri. Sauf que le compte personnel «CLIINK» sera alors crédité d'1 point par emballage validé. Avec un certain nombre de points (10, 20, 30 ou plus) ce compte pourra être transformé et utilisé en bons d'achat et/ou de réductions, auprès des commerçants locaux partenaires de l'opération.



## Le geste de tri sera désormais récompensé !

Ainsi les tonnes triées et détournées des fossés, des poubelles grises et jaunes devraient être dirigées dans le bon contenant, et le nombre de tonnes triées progressivement augmenter.

L'opération est entièrement financée par le SIDOMRA : chaque tonne triée de verre revient au syndicat à 15 euros environ, contre environ 100 euros la tonne incinérée, ce qui permet de dégager le financement... en sachant que le verre se recycle indéfiniment, génère des économies environnementales importantes en utilisant moins de matière première et d'énergie.

**Enfin, contre chaque tonne de verre triée, le SIDOMRA s'est engagé à reverser 3.05 euros à la ligue contre le cancer.**

Ce système gagnant/gagnant repose sur l'engagement de chacun et la juste récompense du bon trieur : il est permis par un système informatique sophistiqué.



Tous les conteneurs connectés et les commerçants partenaires seront bientôt disponibles sur le site [www.cliink.com](http://www.cliink.com) et sur le site [www.sidomra.com](http://www.sidomra.com)



cliink

On a tout à gagner en recyclant le verre !



Le signal vert apparaît, dépôt conforme aux consignes de tri, l'emballage en verre se recycle = 1 point



Le signal rouge apparaît, dépôt non conforme = 0 point  
La vaisselle en verre doit être déposée dans les ordures ménagères, les miroirs, vitres et ampoules à la déchèterie.

## Dans le cadre du plan de rénovation urbaine, les bâtiments Colibri et Alouette de la résidence Joffre vont être déconstruits

La communauté d'agglomération du Grand Avignon a prévu la déconstruction de 2 bâtiments de la résidence Joffre.

Les 2 bâtiments concernés sont le bâtiment Colibri (24 logements), et le bâtiment Alouettes (16 logements).

La déconstruction de ces bâtiments nécessite des travaux importants et préalables de déconnexions et de déviements de réseaux enterrés.

Le bâtiment Colibri comprenait un des transformateurs électriques du quartier.

Le bâtiment Alouette est imbriqué avec la chaufferie urbaine et a nécessité des travaux préparatoires, en dehors de la période hivernale.

Trois campagnes de recherche de matériaux concernant de l'amiante ont été effectuées.

Un chantier de désamiantage sera nécessaire, avant la déconstruction.

Les bâtiments seront ensuite déconstruits, afin que chaque nature de matériau soit éliminée dans des filières de recyclage et d'élimination spécifique.

Le démarrage de travaux est planifié au quatrième trimestre 2019, pour une durée prévisible de 6 mois.

Il sera intégré des clauses d'insertion sociale et environnementale dans les marchés de travaux.



## Velopop', le vélo en libre-service arrive au Pontet !

*La station Vélopop' sur l'avenue Gustave Goutarel est en service depuis le début du mois de juin et vient rejoindre l'offre déjà présente sur le Grand Avignon. Prochainement une deuxième station Vélopop' sera en service à proximité de la gare routière TCRA, avenue Charles de Gaulle.*



Vélopop' tisse sa toile pour vous offrir plus de liberté grâce à plus de choix ! Avec le passage d'une flotte de 200 à 300 vélos et de 11 à 30 stations, Vélopop' installe de nouvelles antennes au Pontet, à Montfavet, à Agroparc et plus encore ! Pour les découvrir, consultez le plan interactif !  
<https://www.velopop.fr/fr>

### Un accès facile avec la nouvelle appli velopop' !

Désormais toutes les démarches s'effectuent via l'appli ! Découvrez le service velopop', consultez les disponibilités des vélos par station, et payez votre Vélopop' directement sur votre smartphone !

### 300 vélos, 30 stations, 1 appli : plus de Vélopop' c'est top !

Pour connaître le nombre de vélos disponibles dans les stations et les modalités d'abonnement, consultez le site internet de la Ville du Pontet : [www.ville-lepontet.com](http://www.ville-lepontet.com) ou le site internet de la TCRA : [www.tcra.fr](http://www.tcra.fr)



## La Ville fait un don de 500 € pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris...

*Lors du Conseil municipal du 20 juin 2019, une subvention exceptionnelle a été votée en faveur de la Fondation du Patrimoine pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris.*

Suite à l'incendie qui a ravagé la Cathédrale de Paris, la Fondation du Patrimoine a lancé une collecte internationale pour sa rénovation. Notre-Dame de Paris est un des joyaux de l'architecture du Moyen-Âge mais au-delà, elle témoigne de l'âme de notre civilisation qui a traversé les siècles, les régimes et les guerres. Elle est aussi le symbole de la France à travers le monde avec 13 millions de visiteurs par an. L'équipe municipale a souhaité verser symboliquement une subvention d'un montant de 500 € à la Fondation du Patrimoine. Par ce geste, c'est toute la commune qui témoigne de son attachement au patrimoine français dans ce qu'il a de plus précieux et d'unique au monde.



### Notre-Dame du Bon Secours

La responsabilité de l'entretien de l'église incombe à la Commune en vertu de la loi de 1905 relative à la séparation de l'église et de l'Etat car Notre-Dame du Bon Secours a été construite en 1853, achevée en 1854 donc avant la loi de 1905.

La Municipalité intervient régulièrement pour la sauvegarde et le bon fonctionnement de la paroisse. Les fidèles disposent ainsi d'un lieu de culte entretenu et protégé.

Les travaux effectués pour l'année 2019 s'élèvent à 7 126 € TTC dont :

- maintenance : orgue (920 €), cloches (252 €), paratonnerre (200 €) et horloge (1 527 €),
- réparation couverture tuiles : 4149 €,
- destruction d'un nid de frelons : 78 €.

## ... et signe deux conventions de partenariat

*La Municipalité soucieuse de répondre au mieux aux attentes des administrés et d'offrir un panel de services élargi a signé ces conventions de partenariat approuvées à l'unanimité lors du Conseil municipal du 4 avril 2019.*

Une convention de partenariat pour l'ouverture d'un Point d'Accès au Droit (PAD) qui est un lieu d'accueil gratuit et anonyme permettant d'apporter une information de proximité sur les droits et les devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs.

*Judi 27 juin 2019 en Mairie, signature de la convention de partenariat relative à l'ouverture d'un Point d'Accès au Droit (PAD) en présence de Philippe Gue-mas, Procureur de la République, de M. Ghani Bouguerra, Président du Tribunal de Grande Instance d'Avignon et Président du Conseil Départemental d'Accès au Droit de Vaucluse (CDAD), de Joris Hebrard, Maire du Pontet et de Mme Christiane Imbert-Gargiulo, Bâtonnier du barreau d'Avignon.*



Une convention de partenariat local avec Pôle Emploi Réalpanier pour formaliser la collaboration et les échanges institutionnels dans le cadre de l'optimisation du maillage territorial sur le thème de l'emploi et de la formation.



*Mardi 2 juillet 2019, en Mairie, signature de la convention de partenariat en présence de M. Nasser Boukhelifa, Directeur de l'agence Pôle Emploi Réalpanier et de Joris Hebrard, Maire du Pontet.*

# 1,6 MILLION D'EUROS DE TRAVAUX pour la résidence autonomie les Florales

*Le samedi 15 juin 2019, Joris Hebrard en compagnie de Mme Stéphanie Hugues, directrice des Florales et de nombreux élus, ont inauguré le nouveau visage de la résidence autonomie les Florales. Quatre années de travaux d'envergure ont contribué à améliorer l'esthétique et la fonctionnalité des locaux pour le plus grand plaisir de nos aînés. Une belle réalisation !*

Après de nombreux mois de travaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, les Florales ont repris des couleurs. Comme l'a exprimé Joris Hébrard lors de son discours « il y a bien un avant et un après travaux ».

Après 40 ans d'existence, les Florales nécessitaient d'être réhabilitées et modernisées, mais aussi adaptées aux besoins des résidents et des « extérieurs » de plus en plus âgés, qui fréquentent la résidence. L'objectif poursuivi était l'amélioration de la qualité de vie des aînés, tant en termes d'usage que de confort.

Une réhabilitation alors que les résidents restent sur place n'est pas une petite affaire car il faut maintenir l'activité tout en tentant de générer le minimum de perturbations.

Les travaux ont été réalisés en plusieurs phases à partir de 2016. La première phase fut le remplacement des ascenseurs ainsi que l'acquisition d'un véhicule adapté.

La seconde phase fut celle de la rénovation énergétique et enfin la troisième, celle des aménagements intérieurs et extérieurs.



## Déroulement des travaux :

Tout d'abord l'amélioration du confort thermique du bâtiment, grâce à la mise en œuvre d'une isolation par l'extérieur, l'installation d'une chaudière alimentée au bois, le remplacement des menuiseries étanches à l'air et thermiquement performantes, l'installation de brise-soleil destinés à protéger les pièces exposées plein sud, le remplacement des robinetteries vétustes, l'aménagement de l'accessibilité de l'établissement, installation de rampes d'accès, la réfection du parvis et du patio avec la création d'une terrasse, la création d'un atelier d'entretien, la rénovation de l'accueil, la restructuration de la bibliothèque et de la salle de restauration,...

En complément de ces ouvrages, le CCAS et sa résidence ont procédé à la fin de l'année 2018 et au début de l'année 2019, à la réalisation du sanitaire du rez-de-chaussée, à la rénovation du petit salon et à l'acquisition de mobilier pour l'espace détente et la salle d'activités.

Enfin, en ce début 2019, la résidence a répondu à des appels à projets pour la rénovation des salles de bain et l'acquisition de mobilier pour le restaurant et le grand salon.

## Nos partenaires

La **CARSAT** (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au travail) a subventionné les travaux à hauteur de 593 000 euros et accordé un prêt de 708 000 euros.

Le **RSI** (Régime Social des Indépendants) a versé une subvention de 30 000 euros et prêté 125 000 euros.

**AG2R** a accordé une subvention de 5 000 euros pour l'achat d'un véhicule PMR (montant total 58 000 euros).



## L'USPGA 84

# doit rendre des comptes car il vit de l'argent public

Depuis quelques semaines, la presse locale s'est faite l'écho du conflit judiciaire opposant la commune au club de football, l'Union Sportive Le Pontet Grand Avignon 84 (USPGA 84). Un conflit qui aurait pu être évité. Il aurait simplement été nécessaire que les dirigeants du club fassent preuve de transparence, ce qui n'a pas été la voie choisie. Explications.

Chaque année, le club reçoit une subvention municipale de 250 000 euros. Depuis le début du mandat, le total se monte à 1,5 million d'euros. Une somme importante supportée par les contribuables pontétiens. On en refait des rues ou des classes avec une telle somme ! Pour autant, il est normal d'aider un club qui forme des jeunes sportifs, d'aider un club qui, comme d'autres, à son échelle, fait vivre notre ville. Mais il y a des règles lorsque l'on perçoit de l'argent public. Et l'USPGA 84 ne les a pas respectées.

D'abord, le club doit présenter ses comptes, et notamment son bilan. C'est normal et surtout c'est une recommandation de la Chambre Régionale des Comptes. Des conventions d'objectifs lient le club à la ville qui définissent les droits et les devoirs de chaque partie. La commune a toujours scrupuleusement respecté ses devoirs. Elle a versé les subventions les années précédentes, permettant le fonctionnement régulier du club. Elle a aidé en 2018 le club à sortir d'une mauvaise passe en mettant à sa disposition durant un an six agents communaux, faisant fonction d'éducateurs afin de permettre qu'entraînements et matchs puissent avoir lieu. Six agents, ce n'est pas rien en termes de masse salariale.

Or, le président du club n'a pas transmis début 2019 les comptes et le bilan 2017-2018 et ce, malgré les demandes de la commune. La mairie a alors décidé de faire procéder à un audit financier du club. Un cabinet spécialisé a été recruté pour étudier l'affectation des subventions municipales. Mais ce qui n'était qu'une mesure de contrôle des plus normales a

été catégoriquement refusée par le Président du club qui a estimé que l'USPGA 84 faisait l'objet d'une discrimination. Il n'apparaît pourtant pas que l'on soit discriminé, sinon positivement, lorsque l'on perçoit un quart de million d'euros d'argent public !

Le président du club a fini par transmettre fin mai 2019 le bilan 2017-2018 du club, mais non le grand livre comptable et son journal permettant de vérifier la réalité des dépenses derrière la ligne comptable et indispensable afin de réaliser l'audit. Le Cabinet missionné à cette fin n'a donc pas pu remplir sa mission de contrôle, pourtant nécessaire.

Ensuite, un club subventionné doit respecter les équipements qui sont mis à sa disposition. Or, il a été constaté que lors de matchs organisés par le club, les éducateurs ont laissé les joueurs sans surveillance dans les vestiaires du complexe Saint Louis. Il s'en est suivi des dégradations. Quel genre de sportifs dégradent des infrastructures mises à leur disposition ? Est-il normal qu'un club qui ne respecte pas les équipements payés par les contribuables pontétiens perçoive de l'argent des contribuables pontétiens ?

Pour toutes ces raisons, la commune a décidé le 27 mai 2019 de suspendre le versement de la subvention 2019 au club. A charge pour son président d'apporter éclaircissements, explications et excuses pour l'ensemble des faits relatés ci-dessus. Persévérant dans son attitude conflictuelle, le président du club a préféré saisir le tribunal administratif en référé. Ce dernier a rejeté sa demande le 5 juillet 2019. Du coup, le président a remis à la Ville de nouveaux documents comptables et notamment, ceux liés aux salaires, documents nécessaires mais pas suffisants pour l'audit en cours qui devra s'en faire communiquer d'avantage afin de réaliser parfaitement son travail d'analyse.



Image par Phillip Kotler de Pixabay

## Quel avenir pour le club ?

La municipalité souhaite poursuivre le soutien au club. Mais elle souhaite que son activité soit tournée vers les enfants et les jeunes : projet éducatif, projet sportif, projet de vie.

Il n'appartient pas à une ville comme la nôtre de tenir à bout de bras une équipe semi-professionnelle dont beaucoup de membres ne sont pas issus des écoles de formation de la ville et dont les résultats sont désastreux.

La convention 2020-2021 sera donc tournée en ce sens.

## Le Club en quelques chiffres

Budget annuel : **611 000 €**

Subvention de la Commune : **250 000 €**

Subvention du Conseil départemental :  
**33 000 €**

Subvention FFT : **28 000 €**

Nombre de licenciés : **478**

Nombre de licenciés pontétiens : **185...**

**Parcours sportif depuis 5 ans** : le club est passé de la N2 à la R2, donc a perdu 3 divisions...

## Effectifs de la rentrée scolaire 2019-2020 dans les différentes écoles pontétiennes

Le nombre d'élèves scolarisés dans les écoles publiques de la ville s'élève à **609** enfants en maternelle et **984** en élémentaire.

| ÉCOLES             | Henri Bosco             | Jean de La Fontaine     | Marie Curie  | Louis Pasteur                                    | Louis Pergaud            | Charles de Foucauld (Privée) |
|--------------------|-------------------------|-------------------------|--|--|--------------------------|------------------------------|
| <b>MATERNELLE</b>  | 7 classes<br>176 élèves | 3 classes<br>77 élèves  | X  | 7 classes<br>182 élèves                          | 7 classes<br>174 élèves  | 3 classes                    |
| <b>ÉLÉMENTAIRE</b> | 8 classes<br>166 élèves | 5 classes<br>110 élèves | 9 classes dont<br>une classe de<br>malentendants<br>201 élèves | 12 classes dont la<br>classe CHAM*<br>282 élèves | 14 classes<br>225 élèves | 5 classes                    |

\*Classe CHAM : Classe à Horaires Aménagés Musicale

A compter de cette rentrée 2019, l'instruction scolaire devient obligatoire à partir de l'âge de 3 ans. Les enfants nés en 2014, 2015 et 2016 doivent donc être inscrits à compter de septembre 2019 dans une école maternelle privée ou publique. Les parents ou tuteurs peuvent cependant ne pas souscrire à cette démarche à condition d'indiquer dans un courrier adressé au maire qu'ils assurent l'instruction de l'enfant au sein de la famille.

## Un printemps musical et sportif à la Segpa du collège Jules Verne !

### Projet à la découverte de l'opéra d'Avignon

Plusieurs fois pendant l'année scolaire 2018-2019, ils se sont rendus à l'opéra d'Avignon avec leurs enseignants. Ils ont pris le bus pour se rendre près de la gare TGV puisque l'opéra du centre-ville est actuellement en travaux.

Ils devaient être le plus discret possible pour ne pas gêner les musiciens qui répétaient.

Ils ont pu écouter différents morceaux de musique : Brahms ainsi qu'une comédie musicale intitulée Broadway. C'était intéressant de voir toute la variété des instruments : vents, cordes et percussions. C'était aussi nouveau pour eux d'écouter de la musique classique. Certains ont aimé, d'autres moins, mais dans tous les cas cela a été une découverte.



### Rencontre intergénérationnelle,

Fin juin, quelques élèves de Segpa ont rencontré les résidents des Opalines pour une représentation musicale. A l'occasion de la semaine de la musique et du printemps, les résidents de l'EHPAD ont pu apprécier quelques chansons travaillées pendant l'année...

Le but de cette rencontre était de faire entrer les animations et la vie de l'extérieur dans l'établissement puisque certaines personnes âgées ne peuvent plus se déplacer.

L'équipe réfléchit déjà, en lien avec les professionnels des Opalines, aux nouveaux projets qu'ils pourront mener ensemble afin d'échanger les expériences et les anecdotes de ces générations d'hier et d'aujourd'hui.



### Fontaine de Vaucluse

Les élèves de 6<sup>e</sup> Segpa et les élèves d'ULIS sont partis à Fontaine de Vaucluse du lundi 27 mai au mercredi 29 mai 2019. Trois belles journées sportives ensoleillées pour les collégiens avec au programme : kayak, sortie en VTT, spéléologie, escalade et course d'orientation.

- " C'était chouette, on s'est bien amusé surtout en VTT" (Catherine),

- " J'ai aimé passer ces moments avec mes camarades de classe" (Valter),

Une belle expérience de vie commune qui a pour objectif de renforcer la cohésion du groupe et le dépassement de soi dans un cadre très accueillant. Ces jeunes sportifs n'ont qu'une envie, y retourner l'année prochaine.



# ORGANISEZ DÈS LA RENTRÉE les loisirs de vos enfants

*Les inscriptions des enfants pour les Centres de Loisirs Crillon et Pasteur s'effectuent auprès des centres de loisirs et les paiements sur le portail Famille ou au service des affaires scolaires pour les mercredis et les vacances scolaires.*



## Le Centre de Loisirs Crillon accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans les mercredis et de 3 à 15 ans les vacances scolaires.

**Rappel :** les mercredis, 3 formules d'accueil sont proposées :  
En journée de 7h30 à 18h,  
En ½ journée le matin de 7h30 à 13h avec repas,  
En ½ journée l'après-midi de 13h à 18h sans repas,

Les vacances scolaires, 2 formules d'accueil sont proposées :  
A la semaine ou à la journée de 7h30 à 17h30.

### Dates d'ouverture pour les vacances scolaires :

Vacances d'automne : du 21 octobre au 31 octobre 2019,  
Inscriptions à partir du lundi 30 septembre 2019.  
Vacances de Noël : du 23 décembre au 27 décembre 2019,  
Inscriptions à partir du lundi 2 décembre 2019.

Les projets d'animations cette année s'articuleront autour de la découverte des Arts pour les enfants de 3 à 5 ans et autour des cinq sens pour les enfants de 3 à 15 ans.

**Nouveauté cette année :** « Soirée Halloween » proposée à tous les collégiens pontétiens, le Vendredi 18 octobre 2019 à la salle des Fêtes du Pontet.

Inscription obligatoire du 1er octobre au 17 octobre 2019

**Renseignements au 04 90 31 35 26**

## Le Centre de Loisirs Pasteur accueille les enfants âgés de 3 à 13 ans répartis en deux groupes d'âge (Imaje : 3 à 6 ans et Clap : 7 à 13 ans) dans les locaux de l'école maternelle Louis Pasteur, récemment rénovés, les mercredis et les vacances scolaires.

**Rappel :** les mercredis et vacances scolaires :

**Imaje :** de 13h30 à 17h (8h30 à 17h en cas de journée exceptionnelle),

**Clap :** de 8h30 à 12h et/ou de 13h30 à 17h (8h30 à 17h en cas de journée exceptionnelle).

Le thème annuel sera orienté sur l'art sous toutes ses formes : rencontre avec des artistes locaux et découverte de la Région à travers des artistes de renom comme Van Gogh, Cézanne, Vasarely, Frédéric Mistral...

### Parallèlement d'autres projets seront proposés comme :

le projet "Ephémères" avec Sc'Art School (maquillage et masque),

le projet "Equip'Agés" en partenariat avec le BIJ et les Floralies (Projet initié par le BIJ)

le projet de fin d'année 2019/2020 portera sur la décoration d'un mur à Joffre,

le projet "Ma santé dans mes baskets" avec la Maison de santé de Réalpanier.

L'ensemble de cette programmation a pour but de faire travailler les enfants sur le bien-être, la confiance en soi en proposant des ateliers conçus selon la pédagogie Montessori.

**Renseignements au 04 90 31 35 26 ou au 06 25 24 35 74**



# LES ÉLÈVES DU CLAS exposent leurs créations artistiques pour clôturer l'année

*Le Clas est un dispositif d'accompagnement à la scolarité proposé aux élèves du CP à la 3e. La CAF, principal soutien financier des actions CLAS conseille qu'un atelier « Découverte » soit intégré aux cours d'accompagnement à la scolarité pour développer les connaissances culturelles et artistiques. La structure ayant le choix du thème, l'art de la calligraphie a été retenu pour l'année scolaire 2018-19.*

Le projet auquel ont adhéré avec joie tous les élèves leur a permis de découvrir le procédé de la calligraphie et son évolution à travers les lieux et les époques et d'acquérir une approche technique différente en abordant l'écriture par le dessin et la peinture. Une appropriation de l'écrit ludique et expressive.

La région d'Avignon riche d'un passé culturel et d'un patrimoine classé à l'Unesco a été une source d'inspiration pour les élèves. Pendant les vacances scolaires, ils ont visité des musées d'Avignon et l'incontournable Palais des Papes, participé à des ateliers de calligraphie et d'enluminure pour leur plus grand plaisir.

## Deux temps forts traversant l'Histoire de l'écriture ont ponctué ce projet :

- la visite de l'atelier de décors médiévaux et de bestiaires du Palais des Papes encadrée par une animatrice culturelle qui a abouti à la fabrication par chaque enfant d'un carreau en argile représentant des motifs médiévaux,
- une initiation à l'expression contemporaine urbaine a clôturé ce projet avec la réalisation de peintures sur toile sous les conseils avisés de l'association Popul'Art.



## Rentrée scolaire 2019-2020 ● ● ● reprise du CLAS

Les cours dispensés aux élèves bénéficiant du dispositif CLAS reprendront le mercredi 18 septembre 2019 à l'Espace Ressources, 1 avenue Pasteur.

Les inscriptions s'effectuent à l'accueil du BIJ – Point Cyb au tarif de 20 € l'année.

**Renseignements au 04 90 03 09 50**

Les cours sont dispensés le mercredi avec des horaires précis en fonction du niveau de l'enfant :

- de 9h à 10h pour les CP,
- de 10h à 11h pour les CE1,
- de 11h à 12h pour les CE2,
- de 13h30 à 14h30 pour les CM1 & CM2,
- de 14h30 à 15h30 pour les 6e & 5e,
- de 15h30 à 16h30 pour les 4e & 3e.

Le thème de l'atelier « Découverte » sera la photographie.

# LE BIJ DÉVELOPPE DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES avec le projet équip'âges

*Destinés aux enfants de 7 à 13 ans inscrits au centre de loisirs Pasteur à la prochaine rentrée scolaire, trois actions vont leur être proposées pour découvrir les métiers.*

Pour valoriser le partage d'expérience et les relations intergénérationnelles, les enfants du CLAP se rendront au foyer autonomie Les Floralies encadrés par des animateurs, le mercredi de 14h à 16h pour suivre des activités et échanger avec les personnes âgées résidentes. 3 métiers seront abordés autour de 3 thématiques : l'alimentation, les arts plastiques et l'art floral.

**Les objectifs visés de ce projet d'animation sont les suivants :**

- créer un lien intergénérationnel entre les résidents du Pontet,
- découvrir des métiers et savoir-faire avec des professionnels de manière pratique et ludique,
- favoriser les échanges et l'entraide au travers d'ateliers pratiques.

Ce projet initié par l'Espace Ressources promeut le travail d'équipe, les complémentarités entre les services avec pour seul objectif d'être au plus près des pontétiens.



**LA MAIRIE DU PONTET**  
**ESPACE RESSOURCES**  
**BIJ / POINT CYB**

**Initia TIC**  
**Le B.A BA du Net**  
 (Année 2019 / 2020)

DU 17 SEPT. AU 10 OCT. 2019  
 DU 14 JANV. AU 6 FEV. 2020  
 DU 26 MAI AU 18 JUIN 2020

**3 sessions**  
 mardis et jeudis // 17h à 18h30  
 20€ la session

INFOS et RÉSERVATIONS // 1 av. Pasteur - 84130 LE PONTET - 04 90 03 09 50

**MAIRIE DU PONTET**  
**ESPACE RESSOURCES**  
**BIJ - POINT CYB**

**Ateliers de Langues Étrangères pour adultes**  
 ANGLAIS // ALLEMAND

60€ L'ANNÉE - INSCRIPTIONS A PARTIR DU 5 AOÛT  
 DÉBUT DES COURS MI-SEPTEMBRE

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS SUR PLACE  
 1 av. Pasteur - 84130 LE PONTET

04 90 03 09 50

# Retour sur LA FÊTE MÉDIÉVALE DU PONTET...

*Encore beaucoup de visiteurs sont venus fouler les terres du château de Fargues pour assister les 13 & 14 juillet 2019 à la fête Médiévale.*

Les troupes médiévales ont installé leurs campements au pied du château et ont proposé au public de vivre à l'époque moyenâgeuse à travers des scènes de reconstitution historiques datant des XIIIe et XIVe siècles. On pouvait y voir des scènes du quotidien, des scènes de combats ou la possibilité de participer à des temps spécifiques tels que la célébration d'un mariage ou encore d'une inquisition.

Des animations ponctuelles rythmaient la fête, contes et légendes, trio musical avec le groupe Vagarem et spectacle comique incarné par les Ballarom.

Samedi soir, et ce malgré un vent insistant, le spectacle de feu a pu être maintenu et a émerveillé tous les spectateurs.

Dans cette ambiance médiévale, un marché regorgeant d'articles originaux et, pour la plupart artisanaux, avait pris ses quartiers jusqu'aux abords de l'auditorium. Il était même possible de se restaurer ou de faire une simple pause désaltérante à la terrasse de la taverne. Cette nouvelle édition de la fête Médiévale a conquis un public encore plus nombreux.



## ... et sur LA FÊTE DE L'ÉTÉ « SUR LES BORDS DU LAC »

*En ce 15 août 2019, la fête de l'été intitulée « Sur les bords du lac » a tenu toutes ses promesses.*



Les jeux d'eau gonflables ont pris possession des extérieurs du boulodrome pour le plus grand plaisir des visiteurs. Les structures gonflables étaient accessibles gratuitement à partir de l'âge de 3 ans. Dans une ambiance bon enfant, munis de leurs maillots de bain, les participants ont pu tester les différents ateliers tout en se rafraîchissant. En parallèle, l'Urban Wake Park ouvrait ses portes et proposait aux plus téméraires, une séance découverte de Wakeboard à tarif préférentiel. Les petits pontétiens ont été enchantés de cette journée sportive en milieu aquatique !



## USAP RUGBY 84 : le bonheur est sur le pré pour les cadettes !

*L'équipe des moins de 18 ans du Rassemblement Vaclusien XV, comprenant les clubs de Velleron et de l'USAP 84 a réalisé une saison exceptionnelle et ce pour sa première année d'existence !*

En première phase de championnat, les demoiselles se sont opposées aux équipes de Nice, Marseille, Orange, Aix et la sélection des départements 04 et 05.

Finissant 2e de la poule, elles ont pu jouer la finale de la Ligue PACA contre la redoutable équipe de Marseille Huveaune.

**La vaillance de nos jeunes guerrières leur a permis de remporter le match sur le score de 32 à 14. CHAMPIONNES PACA !!!!**

La route pour le championnat de France s'est donc ouverte et c'est à Graulhet (31) que les jeunes sont parties affronter la sélection Sud Landes (12- 07), l'Entente Romans / Valence (24 – 00) et pour finir la redoutable équipe de Thuir (14-17).



Suite aux très bons résultats, les « petites » ont pris la direction de Millau (12) pour jouer la phase Finale du Championnat de France.

C'est avec une grande fierté qu'elles reviennent avec la 8e place sur les 160 équipes engagées. Parcours formidable, une trace indélébile a été

laissée par ces « guerrières » dans le rugby féminin Vaclusien.

Des félicitations sont à adresser au coach Johann pour avoir encouragé et fait progresser le groupe, tout au long de la saison !

## Les athlètes d'Avignon - Le Pontet Triathlon participent à l'Alpsman

*11 membres d'Avignon - Le Pontet Triathlon ont participé à l'AlpsMan les 8 & 9 juin dernier à Saint-Jorioz, un des triathlons distance « Ironman », parmi les plus durs au monde. Le lac d'Annecy et son environnement offrent un terrain de jeu exceptionnel pour un triathlon XXL.*

C'est en octobre dernier et sous l'impulsion de Karen Mornet (Finisher 2018 du Norseman) qu'un groupe de 13 membres d'Avignon - Le Pontet Triathlon s'est rapidement créé avec comme objectif la participation à l'Alpsman 2019.

L'AlpsMan, défi de l'extrême du sport outdoor, comprend 3,8km de Natation, 183km de Vélo et 42,2 km course à pied. Avec au programme, 5 cols et un dénivelé positif vélo de 4468m puis une course à pied avec un dénivelé positif d'environ 1400m pour les Top Finishers. En effet, sur le même principe que le Norseman, seuls ceux arrivant avant 17h30 au « Tournant » (km 24,6 du Marathon) avaient le droit de monter tout en haut du Semnoz (1700m) et devenir « Top Finishers ». Ceux passant après 17H30 purent continuer leur Marathon en bord du Lac et finir « Lake Finishers ».

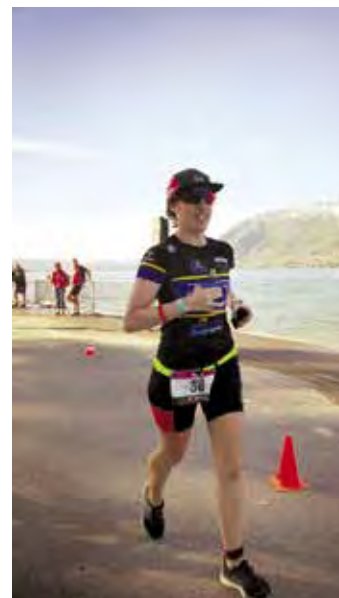
Après 6 mois d'entraînement, c'est finalement 11

membres du club qui se présentèrent au départ. Leur longue journée commença à 5h30 par un plongeon d'un bateau au milieu du lac d'Annecy.

La performance du jour est à mettre à l'actif de Simon Carrière qui se classe à la 8e place scratch avec 13h07. Nageur moyen, sa course fut une longue « remontada » jusqu'au sommet du Semnoz. Il est suivi de près par Maxime Bourdet en 13h27 (16e) et Laurent Mornet (1er Vétéran 4) qui complète le tableau des « Top Finisher » en 15h00.

Au bord du lac, c'est Karen Mornet qui mène le reste de l'équipe en terminant « Lake Finisher » et 5e féminine en 15h14. Elle est suivie par Patrick Forgeois en 15h50 (232e), Jocelyn Dautheribes en 17h20 (325e) et Manon Lusa en 17h38 (13e féminine).

Enfin, pour différentes raisons, Alexandre Laigle, Michel Aspétegy et David Boulfroy ne purent finir la course.



*Karen Mornet sur le Marathon*

# UN MAIRE À VOTRE ÉCOUTE, une municipalité à votre service

## Quartier Hameau de Cassagne - Montbord - 5 juin 2019

Les habitants ont demandé au maire d'intervenir pour que l'état des chaussées soit amélioré et que la police municipale effectue des contrôles de vitesse et fasse respecter le calme en soirée notamment aux abords du parking du stade Montbord.

Pour l'entretien des jardins, un pré-nettoyage a été réalisé par le service des Espaces Verts et celui-ci sera très prochainement achevé par des agents du service Cadre de Vie.

Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues a été saisi pour qu'il effectue le nettoyage des abords du canal.

Quant à la création d'un passage piéton au niveau des arrêts de bus, une étude préalable est nécessaire. Les services Techniques et la Police Municipale qui est favorable, à cette réalisation, se concerteront. De même pour l'éclairage public, la ville va demander à notre prestataire de vérifier l'état général de fonctionnement car la mairie assure uniquement l'entretien.



## Quartier Le Lac 26 juin 2019

Les résidents avaient particulièrement préparé leur entrevue avec le Maire et lui ont donc présenté une liste précise de doléances, demandes ou remarques.

La principale interrogation portait sur la démolition des bâtiments Alouettes et Colibris qui se fait attendre. La découverte d'amiante et d'un transformateur électrique ont retardé l'avancée des travaux. Deuxième problème : les incivilités qui préoccupent les habitants comme le non respect des stationnements, les véhicules « ventouse » (qui sont pourtant régulièrement enlevés par la fourrière) et bien sûr, les décharges sauvages de débris sur l'ensemble du quartier. Le service Cadre de vie qui est sensibilisé à ce problème, intervient régulièrement pour nettoyer les voiries, le passage souterrain et les abords du lac. Pour le tri sélectif, le Grand Avignon ne peut pas fournir de bacs jaunes car les habitations sont collectives. Le principe des sacs jaunes continuera de s'appliquer. Le platane malade a été élagué par le service des Espaces verts. Les filets et l'éclairage du City stade vont être rénovés. Concernant la dératification, l'entreprise Maurin est intervenue début juillet dans tout le quartier. Quant au chemin des Magnanelles, le nouveau plan de circulation ne sera pas modifié car il satisfait la majorité des riverains et assure une meilleure sécurité pour tous.



### NOTEZ LES DATES DES PROCHAINES VISITES DU MAIRE ET DE SON ÉQUIPE :

- Mercredi 25 septembre 2019 à 18h30 : N° 102 – Centre-ville (Centre-ville-Pasteur- Fargues) - RDV à la salle du club de l'Amitié
- Mercredi 23 octobre 2019 à 18h30 : N° 103 - Saint Louis – RDV à la salle Saint Louis
- Mercredi 13 novembre 2019 à 18h30 : N° 104 – Alphonse Daudet – Emile Zola – Rdv à la salle du CCAS
- Mercredi 4 décembre 2019 à 18h30 : N°105 - Pontet Nord – Rdv à la salle des Fêtes

Les dates et / ou les lieux des visites sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'agenda de Monsieur le Maire.

**Du 14 octobre au 13 décembre 2019 :**  
**EXPOSITION « LE PONTET, MARQUE DE FABRIQUES »**

**LE PONTET, MARQUE DE FABRIQUES**

Un siècle d'industries pontétiennes 1850 - 1950

Soie, garance, engrais, papier, conserveries...

**EXPOSITION**

Du 14 octobre au 13 décembre 2019

Hall d'accueil Hôtel de Ville du Pontet

Entrée libre

Réalisée par les archives municipales En partenariat avec les classes de 4<sup>e</sup>s et 4<sup>e</sup>6 du collège Jules Verne

www.ville-lepontet.com

Un siècle d'industries pontétiennes de 1850 à 1950 avec à l'honneur la soie, la garance, les engrais, le papier et les conserveries... Cette exposition du Bureau des archives municipales a été réalisée en partenariat avec les classes de 4e5 et de 4e6 du collège Jules Verne

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h45  
 Hall d'accueil de l'Hôtel de Ville du Pontet  
 Entrée libre

**Jeudi 31 octobre 2019 de 14h à 18h :**  
**HAPPY HALLOWEEN**

LE PONTET

ENTRÉE LIBRE

**HAPPY HALLOWEEN**

Jeudi 31 OCTOBRE 2019 de 14h à 18h

Complexe de Cassagne

Animations en plein air Pour Adolescents & Enfants

INITIATION TIR A L'ARC et plein d'autres ateliers gratuits!

restauration sucrée & boissons soft sur place

Organisation Ville du Pontet www.ville-lepontet.fr

Envie de sortir et de t'amuser avec tes copains pour Halloween ? La Municipalité te propose des activités gratuites installées spécialement pour toi au complexe sportif de Cassagne ! Viens déguisé et participe aux ateliers réservés aux adolescents : tir à l'arc, laser game et graffiti. Des animations pour les plus jeunes sont également prévues : maquillage, activité manuelle, accès à des structures gonflables. Les tout-petits quant à eux, pourront s'amuser sur un parcours motricité. Restauration sucrée - boissons (payantes) sur place En cas d'intempéries, la manifestation sera maintenue et certaines activités transférées dans le gymnase de Cassagne

**Renseignements : 04 90 31 66 71**  
**Complexe sportif de Cassagne – Entrée libre**

**FÊTES DE FIN D'ANNÉE**

**Jeudi 5 décembre 2019 à 12h :**  
**REPAS DES ANCIENS**

Vous avez 65 ans et vous souhaitez assister au traditionnel repas de fin d'année offert par la Municipalité. Pour cela, venez vous inscrire aux Florales muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (2 pièces d'identité pour un couple).  
**Inscriptions du 4 au 29 Novembre 2019 inclus.**  
**Renseignements au 04 90 31 22 53**  
**Espace Édouard Grégoire (boulodrome)**

**10 & 11 décembre 2019 :**  
**DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL**

La distribution s'effectuera à la salle des Fêtes de 8h30 à 18h pour les personnes de plus de 65 ans qui n'ont pas pu participer au repas et sur présentation de justificatifs : Carte d'identité (les 2 cartes d'identité si c'est pour un couple), justificatif de domicile récent (moins de 3 mois), justificatif médical pour les personnes qui se seront inscrites au repas des anciens et qui n'auront pas pu s'y rendre.  
**Renseignements auprès du CCAS au 04 90 03 99 00**

**Lundi 11 novembre 2019 à 10h30**  
**CÉLÉBRATION DE L'ARMISTICE DE 1918**

**10H30** Rassemblement sur le parvis de l'église  
**10H45** Départ du cortège en direction du Monument aux Morts  
**11H** Commémoration suivie d'un vin d'honneur servi au club de l'Amitié

# LE POINT DE VUE DES minorités

**AVERTISSEMENT ! Ces tribunes de l'opposition sont publiées conformément à l'article 26 du règlement intérieur du Conseil municipal. En aucun cas, la municipalité du Pontet ne saurait être tenue responsable du contenu, de l'orthographe et de la syntaxe de ces textes.**



Madame, Monsieur

Nous sommes le groupe d'opposition le plus important au sein du Conseil Municipal représentant 28% des électeurs.

Contrairement à d'autres, nous ne serons jamais partisans de la collaboration ou de la banalisation avec l'extrême droite.

Nous faisons donc le choix de ne plus publier d'article dans cette pseudo revue municipale dans laquelle l'information a été remplacée par de la propagande RN.

En effet, chacun de nos propos, remis avant la parution, est systématiquement détourné et dénigré mot à mot par le maire frontiste sans que nous ayons la possibilité de lui répondre.

Vous lirez d'ailleurs probablement, dans les pages ci-contre, les nouvelles réponses/ attaques dont nous serons l'objet.

On bâillonne l'opposition et on glorifie le grand chef ! Ces méthodes et ces pratiques sont d'un autre temps... mais il est vrai que là, comme sur beaucoup d'autres sujets, notre ville régresse et se replie sur elle-même. Le men-

songe et la haine finissent toujours par punir leurs serveurs.

Nous continuerons notre combat pour libérer le Pontet du Joug RN et vous pourrez nous retrouver sur d'autres médias et réseaux sociaux.

**Christine CAVALLI**

**Sylvie LUC**

**Nathalie SEGUIN**

**Jean-Firmin BARDISA**

**Groupe « Unis et engagés pour le Pontet »**

**[www.facebook.com/UnisetEngagespourLePontet](https://www.facebook.com/UnisetEngagespourLePontet)**

**[bardisa2015@gmail.com](mailto:bardisa2015@gmail.com)**

**(Rédigé le 10 mai 2019)**



Ce début septembre est synonyme traditionnellement de rentrée : rentrée scolaire, rentrée associative mais il marque aussi, cette année, le début de la période préélectorale. En effet, dans 6 mois se dérouleront les prochaines élections municipales et cette période qui s'ouvre impose droits et obligations.

Depuis que nous sommes élus, nous avons

toujours rédigé cette tribune. En effet, cet espace est une garantie du pluralisme démocratique.

Néanmoins, en application de la législation qui s'applique en matière de communication dans les 6 mois précédant l'élection, ce texte sera notre dernière tribune de la mandature.

Sans préjuger de l'avenir, il est certain que les débats vont désormais se tenir en d'autres lieux.

« Ce qu'il faut à la Chambre, c'est une période de débat tolérant et constructif sur les pro-

blèmes de l'heure, sans que chaque discours, de quelque bord qu'il vienne, se trouve dénaturé par les passions d'une élection... »  
W Churchill

Souhaitons que dans les mois à venir les candidats à la mairie s'inspirent de cette exigence et que le débat d'idées prime sur les querelles de personnes, dans cette revue et dans la salle du conseil.

Bien sincèrement,

**Caroline Grelet Joly / Eric Moran**  
**Agir pour LE PONTET**

# Le point de vue de la MAJORITÉ



Les tribunes des différents groupes qui siègent au conseil municipal vont devoir s'adapter à la loi électorale. Pour autant, rien n'interdit leur publication. Nous faisons donc le choix de continuer à nous adresser aux Pontétiens, tout en nous inscrivant totalement dans le champ prévu par la loi.

L'actualité sportive ou juridico-sportive de notre ville appelle de notre part deux remarques.

D'abord, notre attachement à la formation des jeunes. Une ville de la taille de la nôtre doit prioritairement être au service des familles et de leurs enfants. Il convient de leur proposer comme c'est le cas en cette rentrée, un éventail varié d'activités et ce, de tous niveaux. En ce qui concerne le football, sport populaire entre tous, c'est clairement les enfants et les jeunes qui ont besoin que la ville les soutienne au maximum.

Ensuite, nous nous félicitons des bons résultats du club de l'Union Sportive Avignon Le Pontet Basket-ball (USAP Basket) dont l'équipe professionnelle vient de monter en Nationale 1. Voilà un club qui avance, tout en faisant aussi de la formation des jeunes, sa priorité. Dans ce contexte, augmenter la subvention de 50 000 euros comme vient de le décider la Ville, nous semble légitime et judicieux.

**A une époque hélas, de plus en plus conflictuelle, le sport est et doit rester une école de la vie et de la vie positive.**

du 25 avril au 21 juillet 2019

## ••••• NAISSANCES •••••

BOUKHETACHE Ismael • TOUZANI Bilel • GUENAOUI Sami • FOUHAMI Jessim • SINGLA Louis • TCHA Chouajon • DAMBREVILLE Maxence • ZAIDI Inès • STEFFEN Charlie • DEMMOUCHE Pablo • EL-AYADI Jaouhara • CAPAR JARZABEK Simon • KADADI Marwane • ARBAI Oways • BOUAYADI Yassir • ERDOGAN Alper • PUECH Lizéa • GHOUZLAN Leïla • BENAVENT Myla • CHAVERIAT Louise • KORICH Imran • PLUQUET Léana • ZAROUALI MOURET Nael • EL KAJJOUAI Romaïssa • BONIFACE-CHAIX Giulia • LORIA Mahé • CHAVE Enaël • KIMPER Hodaya • CHERIET Nahya • MESMAR Allya • VILLARD Ethan • BOUHID Oumayma • NAOUAR Janna • BENRAMDANE Yanis • KRIMI Wiem • EL MOUNAÏME Tasnim • MINGUEZ Mélissa • FAOUZI Ishaq • VINSON Médine • MAACH Ayden • SOUDÉ Tom • SIMOES Léannah • RAHALI Luciano • ROUABHIA Jenna • VIALON Tiago • EL KARRADI Rayan • BOUHID Ilyes • SAHALY Aymen • ACHOURI Lina • BOJANG Joseph • BARBERO RUIZ Séréna • GÜNER Asel • AZOUGAGH Ilyan • RUIZ Luciana • EL BEZAZI Kassim • BENTEROUK Selma.

du 4 mai au 26 juillet 2019

## ••••• MARIAGES •••••

DAM Thi Ly / DELAPRUNE Rémy  
 PETOT Leah / BELIN Thomas  
 D'HAENE Sophie / GORNOUEC Thomas  
 ROLLET Delphine / LEBLOND Dominique  
 BONNAFOUX Delphine / LÉGER Anthony

MÉRET Gaëlle / BOUCHER Jordan  
 MANOMAY Mayouly / MARGUIN Anthony  
 BAIN Aurélia / LEBAS Laurent  
 BELMONTE Alice / RUOCCO Thibaut  
 FERRANTE Angélique / BOUDJEMIL Zohir

FRICHET Rose-Marie / BRAMI Cyril  
 MARIANI Floriane / ROMANO Michaël  
 LADJOUZI Mounia / MEHADDI Amazigh.

## DÉCÈS

du 5 mai au 30 juillet 2019

BOLUDA Gines • LIÉVIN Italia • LESNE Jeanne • PLANAS Josette • BERTRAND Brigitte • DOEBELI Monika • QUENIN Paule • MIRA Salvador • VAISSIÈRE Claude • CASAGRANDE Modeste • DELANOË Jacques • GZANNAY Driss • SAHUN André • GIMENEZ Monique • DERBALI Embarka • DEMAZEAU Anne-Sophie • SADOCK Gisèle • BIANCONE Marguerite • BENCHIMOL Jacques • SOLER GRASSI Richard • BONAZZA Gilles • SANNOUSSI Abdelhakim • RABASA Rolande • LEFEBVRE Pelagie • GALLAIS Colette • CLAMOND Marie • REKBI Hafida • KERHOMEN Isabelle • BARREIRE Jean-Pierre • MIALON Julien • MECHOUAT Aïcha • MARTINEZ Maria-Antonia • RENAULT Adrienne • CANALI Marinette • DIAZ Y PEREZ DE TUDELA Maria • REYDELLET Monique.

## NUMÉROS UTILES SANTÉ AU PONTET

**SAMU : 15** **POMPIERS : 18**  
**POLICE - GENDARMERIE : 17**  
**N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112**  
**CENTRE ANTI-POISON : 04 91 75 25 25**  
**PHARMACIES DE GARDE : 3237**

**AMBULANCES**  
**Le Pontet Ambulances**  
 21 avenue Charles de Gaulle  
**04 90 03 10 86**  
 ou **04 90 32 14 88**

### SOS MEDECINS

Visites à domicile 24 h / 24  
 Consultations du lundi au vendredi de 18 h à 22 h, week-end et jours fériés de 9 h à 22 h  
 Maison Médicale du Pontet - Boulevard Rose des Vents  
**04 90 82 65 00**

## INFIRMIERS - Tour de garde des infirmiers - Les gardes s'entendent de la veille 20h au lendemain matin 8h

| OCTOBRE 2019 |                         |                | NOVEMBRE 2019            |                         |                | DÉCEMBRE 2019            |                         |                |
|--------------|-------------------------|----------------|--------------------------|-------------------------|----------------|--------------------------|-------------------------|----------------|
| Dimanche 6   | BRUNEL Laurence         | 04 90 31 11 73 | Vendredi 1 <sup>er</sup> | BARENTON Dominique      | 04 90 31 13 06 | Dimanche 1 <sup>er</sup> | BONNAUD Agnès           | 04 90 31 11 73 |
| Dimanche 13  | DAVIN Colette           | 04 90 31 11 73 | Dimanche 3               | CABINET LE JADE         | 04 90 89 87 87 | Dimanche 8               | BRUNEL Laurence         | 04 90 31 11 73 |
| Dimanche 20  | ALBAR DEJARDIN Amandine | 04 90 31 13 06 | Dimanche 10              | SANCHEZ Jean-Louis      | 04 90 32 57 81 | Dimanche 15              | DAVIN Colette           | 04 90 31 11 73 |
| Dimanche 27  | ADIER Nathalie          | 04 90 31 06 43 | Lundi 11                 | ALBAR DEJARDIN Amandine | 04 90 31 13 06 | Dimanche 22              | ALBAR DEJARDIN Amandine | 04 90 31 13 06 |
|              |                         |                | Dimanche 17              | METURA Gislaine         | 04 90 31 39 59 | Mercredi 25              | ALBAR DEJARDIN Amandine | 04 90 31 13 06 |
|              |                         |                | Dimanche 24              | BONNAUD Agnès           | 04 90 31 11 73 | Dimanche 29              | CABINET LE JADE         | 04 90 89 87 87 |



**Aménagements et entretiens des espaces verts**

*Nous sommes à votre écoute  
pour faire de votre jardin un lieu unique  
au fil des saisons.*

**07.60.07.63.49**

**aev.amenagements.exterieurs@gmail.com**

SAS AEV - RCS Avignon : 834 838 708 - APE 8130Z - siège social : Le Pontet

**SIMPLE,  
RAPIDE,  
ET BON  
À LA FOIS.**



**LE PROGRAMME  
DE FIDÉLITÉ PAR** 

TÉLÉCHARGEZ  
L'APP McDo FRANCE



**Dans vos Restaurants Mc Donald's  
L'Oseraie, Route de Sorgues,  
Le Pontet C.Cial Avignon Nord,  
Réalpanier.**

**4MMEREU BTP**  
BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS - GENIE CIVIL - OUVRAGES D'ART

AUCHAN PERPIGNAN  
Construction d'un pont franchissant la RD 900

- 14 rue Roumanille – 84130 LE PONTET
- ☎ 04.90.03.75.75 - 📠 04.90.03.75.70
- 📧 [contact@4mmereu-btp.fr](mailto:contact@4mmereu-btp.fr)

1<sup>er</sup> réseau immobilier en France

**ORPI**  
SOLUTIONS IMMOBILIÈRES

Achetez et vendez  
par ORPI BC IMMOBILIER

Estimation offerte



Heures d'ouverture du lundi au vendredi  
de 9H à 12H et 14H à 18H

12 Avenue maréchal de Lattre de Tassigny  
84130 LE PONTET  
Tél : 04 88 61 55 55  
bcimmobilier@orpi.com

**ORPI**  
SOLUTIONS IMMOBILIÈRES

À LA DÉCOUVERTE  
De la vigne et du vin



Du 16 au  
28 septembre



[aushopping.com](http://aushopping.com) CCAvignonnord

© Agence Visave / Photo : Shutterstock / RCS 969 201 952 / Un litre d'alcool est dangereux pour la santé.

**O'TACOS**  
AVIGNON-LE-PONTET

ORIGINAL FRENCH TACO  
DEPUIS 2001  
HEALTHY REGIONAL FOOD

**NOUVEAU RESTAURANT**

#otacosavignonlepontet @otacosavignonlepontet

AVENUE DE SAINT-TRONQUET, LES TERRASSES DES SAVEURS, 84130 LE PONTET - TÉL : 04 90 23 59 13